

Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI)

2015/0009(COD) - 17/02/2015

Le Conseil a examiné la proposition visant à créer un Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui devrait mobiliser au moins 315 milliards EUR d'investissements privés et publics. Le FEIS est un des éléments essentiels du «[plan d'investissement pour l'Europe](#)» que la Commission a publié en novembre 2014.

La présidence a confirmé les projets visant à parvenir à un accord au sein du Conseil en mars 2015, conformément au calendrier prévu qui devrait permettre de procéder à de nouveaux investissements dès la mi-2015.

L'approche proposée par la présidence sur un certain nombre de questions essentielles a recueilli un large soutien :

- **clause de réexamen** : un réexamen interviendrait après les premières années de fonctionnement, sur la base d'une évaluation indépendante, afin de déterminer si le FEIS doit être transformé en instrument permanent;
- **redéploiement de fonds de l'UE pour financer le FEIS** : sur ce point, aucune modification ne serait apportée à la proposition de la Commission;
- **structure de gouvernance** : les délégations se sont déclarées favorables à une structure de gouvernance allégée garantissant l'indépendance du processus décisionnel.

La présidence a confirmé qu'elle avait pour objectif que le Conseil parvienne à **un accord en mars 2015**. À la lumière des observations formulées par les ministres, une première proposition de compromis sera présentée.